

PROVINCE DE QUEBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN, tenue le 15 octobre 2019, à 19h30, à la salle de l'École Des 2 Rivières située au 5330, 7° rang, Saint-Lucien.

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Madame Louise Cusson, conseillère siège n° 1 Monsieur Raymond Breton, conseiller siège n° 2 Madame Maryse Joyal, conseillère siège n° 3 Monsieur Richard Sylvain, conseiller siège n° 4 Monsieur Michel Côté, conseiller siège n° 5 Madame Julie Lévesque, conseillère siège n° 6

Tous formant quorum sous la présidence de Madame Diane Bourgeois, Mairesse.

ETAIT ÉGALEMENT PRÉSENT:

Monsieur Alain St-Vincent-Rioux, directeur général et secrétaire-trésorier.

APPUI CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

ATTENDU QUE la charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout

être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à

la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour

les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en

contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention

en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU' il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les

hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et

constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence

envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des

actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les

efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence

conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Richard Sylvain et résolu à

l'unanimité des conseillers, de proclamer Saint-Lucien

municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée. #2019-10-214

COPIE CERTIFIÉE CONFORME, CE 18 OCTOBRE 2019.

ALAIN ST-VINCENT-RIOUX,

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER